



January 2007

Janvier 2007

INTERIM BINGO REVENUE MODEL

**MODÈLE DE RECETTES PROVISOIRE POUR
LES BINGOS**

Questions and Answers

Questions et réponses

Q. Why is the interim bingo revenue model being extended?

Q. Pourquoi la durée du modèle de recettes provisoire pour les bingos est-elle prolongée?

A. The Registrar has extended the interim bingo revenue model to assist the bingo industry in maintaining viability in the current bingo marketplace. The interim bingo revenue model is anticipated to provide assistance to the bingo industry until the implementation of the new bingo revenue model.

R. Le registrateur prolonge la durée du modèle de recettes provisoire pour les bingos pour aider l'industrie du bingo à rester viable sur le marché actuel. Le modèle de recettes provisoire devrait aider l'industrie du bingo jusqu'à ce que le nouveau modèle soit instauré.

Q. To what date is the interim bingo revenue model being extended?

Q. Jusqu'à quelle date le modèle de recettes provisoire pour les bingos sera-t-il en vigueur?

A. The Registrar has extended the interim bingo revenue model until the implementation of the new bingo revenue model. The target implementation date for the new bingo revenue model is May 1, 2007.

R. Le registrateur prolonge la durée du modèle de recettes provisoire pour les bingos jusqu'à l'instauration du nouveau modèle. On vise à instaurer le nouveau modèle de recettes de bingo le 1^{er} mai 2007.

Q. Will I need to get municipal approval to continue operating under the interim bingo revenue model?

Q. Est-ce que je devrai obtenir une approbation municipale pour continuer à me servir du modèle de recettes provisoire pour les bingos?

A. No. Those bingo halls currently operating under the interim bingo revenue model will not require further approval from the municipal council to continue operating under the interim model unless changes are requested.

R. Non. Les salles de bingo qui se servent actuellement du modèle de recettes provisoire n'auront pas à obtenir d'approbation municipale pour continuer à utiliser le modèle provisoire que le conseil municipal avait déjà approuvé, sauf si des changements sont demandés.

Q. Can a bingo hall that is currently not operating under the interim bingo revenue model start operating under the interim model?

Q. Est-ce qu'une salle de bingo qui ne se sert pas actuellement du modèle de recettes provisoire pour les bingos peut commencer à le faire?

A. Yes. The Registrar will continue to provide the opportunity for pooling bingo halls currently not operating under the interim model to begin taking advantage of the interim model. Bingo halls that wish to do so will still be required to obtain approval from their municipal council to begin operating under the interim model.

R. Oui. Le registrateur continuera de donner la possibilité aux salles de bingo avec mises en commun qui ne se servent pas actuellement du modèle de recettes provisoire pour les bingos de commencer à tirer parti des avantages de ce modèle. Les salles qui ne se servent pas d'un modèle de recettes provisoire devront toujours obtenir l'approbation de la municipalité avant de commencer à le faire.